

BILAN PLAN D'ACTION 2016-2019

Comité d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires du CIUSSS MCQ

Produit par le Comité d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires
Adopté par le CECII : 2019-05-02
Direction des soins infirmiers
Avril 2019

Comité des infirmières et des infirmiers auxiliaires

Définition de la profession d'infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire prodigue des soins de qualité, humains et respectueux. Elle est une professionnelle de la santé intègre et dévouée, qui par ses activités professionnelles énoncées au *Code des professions* (art. 37 p).

- Contribue à l'évaluation de l'état de santé de la personne et à la réalisation du plan de soins.
- Prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie.
- Fournis des soins palliatifs.

Elle joue un rôle essentiel dans l'équipe de soins en partageant ses connaissances, ses compétences et sa volonté de se dépasser pour offrir le meilleur à la personne soignée. Elle maintient et perfectionne ses habiletés professionnelles en se conformant aux obligations de formation continue. Également, elle se doit de respecter les devoirs et obligations prévus au *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires* et de se conformer au *Profil des compétences de l'infirmière et infirmier auxiliaire*.

CIIA qui sommes-nous

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (*article 223 de la LSSSS*) prévoit l'obligation pour les établissements publics de se doter de différents conseils et comités consultatifs notamment, le comité des infirmières et des infirmiers auxiliaires (CIIA). Les infirmières auxiliaires constituent une ressource essentielle au sein du réseau de la santé. Il est donc important qu'elles contribuent, par le biais du CIIA, à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers de notre établissement.

Mission

Le CIIA est, pour chaque centre exploité par son établissement, responsable envers le CECII (*LSSSS, art. 223*) :

- D'apprécier la qualité des soins infirmiers posés par les personnes qui exercent des activités d'infirmières et infirmiers auxiliaires;
- De donner son avis sur les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de l'ensemble des personnes qui exercent des activités d'infirmières et infirmiers auxiliaires;
- De faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par les personnes qui exercent des activités d'infirmières et infirmiers auxiliaires.

Membres (1234 infirmières auxiliaires le 29 mars 2019.)

Le comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) est composé de l'ensemble des infirmières et infirmiers auxiliaires qui exercent leurs fonctions dans tout centre exploité par l'Établissement, y incluant celles et ceux qui assument des fonctions-cadres reliées à la dispensation des services infirmiers. (*LSSSS, article 223*). Le CIIA est composé de huit membres élus parmi les infirmières et infirmiers auxiliaires des différents réseaux locaux de santé (RLS) du CIUSSS MCQ.

Le CIIA tient ses rencontres et travaille conjointement avec le CII sur différents projets.

Le genre féminin est employé dans le but d'alléger le texte.

Le plan d'action du CIIA a été adopté par ses membres en août 2016 et par le Comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII) le 9 septembre 2016

4 objectifs spécifiques ont été déterminés et 7 projets identifiés avec 17 actions en lien avec les objectifs couvrant la période 2016-2019

Pour 2016-2019 :

- Objectif spécifique n° 1 avec 2 projets et 7 actions, 5 actions sont complétées, ce qui représente un taux de 71 % réalisé.
- Objectif spécifique n° 2 avec 1 projet et 2 actions, 1,5 action est complétée, ce qui représente un taux de 75 % réalisé.
- Objectif spécifique n° 3 avec 2 projets et 4 actions, 3 actions sont complétées, ce qui représente un taux de 75 % réalisé.
- Objectif spécifique n° 4 avec 2 projets et 4 actions, 3 actions sont complétées, ce qui représente un taux de 75 % réalisé.

Nos grandes réalisations complétées avec le CECII de 2016 à 2019

- Adoption du plan de communication.
- Tenue de la première assemblée générale annuelle (septembre 2016).
- Élaboration du règlement pour le comité de la Relève.
- Mise en place du sous-comité Reconnaissance.
- Mise en place du sous-comité Audits et développement d'un outil favorisant la réalisation des audits.
- Participation à 17 consultations.
- Création d'un groupe actif d'agents de liaison.
- Rédaction de 18 articles dans le COMMUNIQUE.
- Développement d'une identité visuelle.
- Mise en place de canaux de communication par Lotus Notes permettant de transmettre de l'information à un réseau de plus de 68 infirmières et infirmières auxiliaires.
- Création d'un bulletin d'information destiné aux agents de liaison pour diffusion.
- Diffusion de 4 bulletins d'information.
- Création d'un groupe Facebook.

Nos grandes réalisations complétées en 2017-2018 :

- Participation à 20 consultations courriel.
- Réalisation d'un audit Pan CIUSSS MCQ concernant la préparation, l'administration et l'inscription de la médication sur les unités de longue durée.
- Participation de plusieurs membres du CECII-CIIA au « Happening en soins infirmiers ».
- Création d'un sous-comité dédié à la relève composé d'infirmières et d'infirmières auxiliaires et élaboration de ses règlements de régie interne.

Nos grandes réalisations complétées en 2018-2019

- Réalisation d'audits Pan CIUSSS MCQ concernant la préparation, l'administration et l'inscription des médicaments sur les unités de courte durée.
- Participation à 11 consultations courriel et 2 en présentiel.
- Tenue d'un kiosque de l'évènement « Happening en soins infirmiers » en janvier 2019.
- Promotion de la Semaine nationale des soins infirmiers en mai 2018.
- Création d'un sous-comité des préposés aux bénéficiaires et auxiliaires de santé et de services sociaux (CPAB) et élaboration de ses règlements de régie interne.
- 6 publications dans le bulletin COMMUNIQUE.
- 17 publications dans le bulletin Pratico (moyenne d'une à deux fois par mois).

- 6 apparitions dans le MIC (dans le fil de nouvelles « bandeau »).
- Création de 5 affiches publicitaires pour recrutement de nos membres
- Création de la portion web CPAB.
- Création de la portion web CRI-IA.
- Création et développement d'un groupe Facebook.
- 107 publications.
- 876 fans au 31 mars 2019.

Nos projets à venir :

- Créer une activité de promotion sur la qualité de l'acte infirmier.
- Mettre en place le nouvel exécutif intégrant des membres élus, cooptés et observateurs.
- Créer une activité en partenariat avec le CII démontrant le travail d'équipe.
- Être à l'affût des projets novateurs faits par des infirmières auxiliaires ou qu'elles se démarquent afin de soumettre des candidatures aux différentes distinctions de l'OIIAQ.
- Rendre accessible de la formation sur une base personnelle liée aux différents sujets touchant la profession infirmière et infirmière auxiliaire en concertation avec les maisons d'enseignement et le Plan de développement des compétences (PDC).

Objectif n° 1 : Consolidier les outils de communications mises en place pour augmenter la visibilité du CIIA et du CECII

Projets	Actions	Moyens	Responsable	Échéancier	État			Commentaires
					Réalisé	En cours	Non réalisé	
1.1. Établir un plan de communication pour rejoindre ses membres	1.1.1. Rédaction d'articles via bulletin commUNIQUE et MIC sur différents sujets	<ul style="list-style-type: none"> Préparer des articles en lien avec le champ d'exercice et les activités réservées. Prévoir une banque d'articles (mot de bienvenue aux nouvelles CEPIIA, inf. auxiliaire, vœux de Noël, journée inf. aux., etc.) Diffuser de l'information sur nos actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Agents de communication du CIIA (conseillère) Service des communications 	Durant l'année lors des publications du CommUNIQUE et dans Intranet.	X en continu			
	1.1.2. Augmenter la visibilité du CIIA et créer un sentiment d'appartenance au CIUSSS MCQ	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'identité visuelle du CIIA sur les documents concernant les infirmiers(ères) auxiliaires du CIUSSS MCQ. Créer une liste d'envoi par adresse courriel des infirmiers(ères) auxiliaires (Lotus Notes, Intranet, demander l'adresse courriel à l'embauche). Vérifier avec CRI-IA Préparer un dépliant expliquant le rôle, le mandat et les bons coups du CIIA et du CII à remettre à l'embauche ou lors de l'<i>Happening</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Membres CIIA Services des communications 	Lors des prochaines embauches.	X X X			Le logo du CIIA n'est pas autorisé sur les documents du CIUSSS MCQ. On doit utiliser uniquement l'identité visuelle approuvée par le Service des communications.
	1.1.3. Recruter des agents de liaison.	<ul style="list-style-type: none"> Constituer une banque d'agents de liaison par un avis de recrutement. Mettre en place le rôle et les modalités de fonctionnement. Prévoir des envois de communication aux agents de liaison. 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque membre de l'exécutif du CIIA et du CECII 		X en continu			

Objectif n° 1 (suite) : Consolider les outils de communications mises en place pour augmenter la visibilité du CIIA et du CECII

Projets	Actions	Moyens	Responsable	Échéancier	État			Commentaires
					Réalisé	En cours	Non réalisé	
1.2. Promouvoir le CIIA, son mandat, ses activités et ses réalisations	1.2.1. Prévoir une tournée des RLS pour augmenter la visibilité et les intérêts des membres	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir selon le calendrier des rencontres CIIA-CECII dans les différents RLS. • Prévoir du temps pour faire une tournée des départements ou être disponible (kiosque d'informations). • Impliquer les agents de liaison des RLS de visiter, de divulguer de l'information et de susciter l'intérêt. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres de l'exécutif du CIIA et du CECII et de la DSI 	Juillet 2017			X	Non réalisé reporté avec le sondage pour le prochain plan d'action
	1.2.2. AGA	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer l'AGA. • Diffuser l'information. • Mettre en place des incitatifs pour augmenter le nombre de participations (conférence). 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de l'AGA et les présidentes CIIA et CII 	Mars 2017	X en continu			
	1.2.3. Journée de l'infirmier(ère) auxiliaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une activité par RLS (kiosque d'informations – trouver l'erreur). • Prévoir un prix par RLS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-comité de la Semaine des soins infirmiers 	Mai 2017			X	Non réalisé, activité prévue en 2019 avec les slogans des ordres.
	1.2.4. Semaine des soins infirmiers	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des conférences et des mises à jour. 				X		2018 : tirage de livres à la suite d'une activité.

Objectif n° 2 : Sensibiliser les infirmières auxiliaires à la visite de l'inspection professionnelle et au suivi

Projets	Actions	Moyens	Responsable	Échéancier	État			Commentaires
					Réalisé	En cours	Non réalisé	
2.1. Comité inspection professionnelle (CIP)	2.1.1. Se préparer avant la visite du CIP.	<ul style="list-style-type: none"> • Se procurer les anciens rapports pour vérifier les lacunes et voir les pistes d'action faites à la suite de l'ancien rapport. • Plan d'action à faire. • Prévoir de la formation et de l'information avant la visite. • Disponibilité du CIIA pour la préparation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère en soins (Julie St-Onge) • CIIA • Chef de service 	Juin 2017 De juin à septembre 2017	X en continu			
	2.1.2. Après la visite, préparer le plan d'action à la suite des recommandations du CIP.	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les lacunes : Implication du CIIA pour : - participer à des audits; - trouver des pistes de solution; - formation et information sur les lacunes dans le but d'avoir des pratiques exemplaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère en soins (Julie St-Onge) • CIIA • Chef de service 	Octobre 2017			X	Peu de sollicitation et d'implication du CIIA, rapport fait et envoyé par les conseillères sans consultation auprès du CIIA.

Objectif n° 3 : Maintien des compétences et de la qualité de l'acte infirmier dans le but d'avoir des pratiques exemplaires

Projets	Actions	Moyens	Responsable	Échéancier	État			Commentaires
					Réalisé	En cours	Non réalisé	
3.1. Encadrement des CEPIIA	3.1.1. Préparer un plan d'encadrement pour les CEPIIA en en faciliter l'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les recommandations de l'OIIAQ vs ce que le CIUSSS MCQ permet. 	<ul style="list-style-type: none"> • DSI • Collaborateurs CIIA 		X			
	3.1.2. Faciliter l'aider à l'apprentissage et l'examen de l'Ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir comme pour les CEPII de l'aide à la préparation de l'examen. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère en soins infirmiers (Julie St-Onge) • CIIA • Maisons d'enseignement 	4 fois par année	X			
3.2. Harmonisation de la Loi 90 dans les différents RLS du CIUSSS MCQ	3.2.1. Validation des activités réservées des infirmières auxiliaires selon leur champ de compétence dans le but de permettre une harmonisation des soins et aussi le changement de mission.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un recensement de chaque RLS par secteur. • Encadrer les activités réservées. • Permettre à chaque infirmière auxiliaire de faire les activités réservées pour lesquelles elles ont été formées. 	<ul style="list-style-type: none"> • DSI • Conseillère en soins infirmiers (Julie St-Onge) • CIIA 				X	Sondage prévu dans le prochain plan d'action.
	3.2.2. Thérapie IV	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la formation et la pratique pour pouvoir se conformer aux recommandations de l'OIIAQ. 	<ul style="list-style-type: none"> • DSI • Conseillère en soins infirmiers (Julie St-Onge) • CIIA 		X			

Objectif n° 4 : Appréciation de la qualité de l'acte infirmier

Projets	Actions	Moyens	Responsable	Échéancier	État			Commentaires
					Réalisé	En cours	Non réalisé	
4.1. Vérification durant l'année de divers actes infirmiers ciblés par la direction des soins infirmiers	4.1.1. Participer à des audits	<ul style="list-style-type: none"> • Que le CIIA participe à des audits. • Élaborer un questionnaire. • Diffuser le questionnaire aux chefs de service et le remettre à son équipe. • Afficher et diffuser le résultat. • Publier des capsules d'information sur Intranet et CommUNIQUE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère en soins infirmiers (Julie St-Onge) • CIIA • CECII • Sous-comité Audits 		X			En attente de l'harmonisation de la Loi 90 afin d'avoir la même information dans toutes les installations du CIUSSS MCQ.
	4.1.2. Vérifier sous forme d'auto-évaluation sur les connaissances de la bonne pratique (ex. : abréviation dangereuse, PRN, narcotiques, 7B, etc.) et donner 30 minutes de formation à ceux qui répondent aux questionnaires.							
4.2. Reconnaissance	4.2.1. Prix de la relève (moins de 5 ans).	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les catégories et les critères de sélection. • Diffuser la publicité dans chaque installation du CIUSSS MCQ par les agents de liaison. • Bourse ou prix décernés. • Acheminer une correspondance et les inviter à l'AGA en leur spécifiant qu'ils sont finalistes. • Dévoiler le nom lors de l'AGA. • Publiciser le nom des gagnants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-comité Prix Reconnaissance • CIIA 	Mars 2017	X			
	4.2.2. Prix de l'excellence de la pratique.							